

MENTIONS LEGALES ET CONDITIONS D'UTILISATION	2
1. INFORMATIONS EDITEUR	2
2. HEBERGEMENT	2
3. INFORMATIONS RELATIVES AU SITE	2
4. PROPRIETE INTELLECTUELLE	2
5. GESTION DU SITE	2
6. LIENS HYPERTEXTES.....	3
6.1. Création de lien hypertexte vers le Site.....	3
6.2. Lien hypertexte présent sur le Site	3
7. GARANTIES ET RESPONSABILITES.....	3
8. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.....	3
8.1. Les définitions.....	3
8.2. Les finalités du traitement.....	4
8.3. Les Données personnelles collectées et durées de conservation associées	4
8.4. Fonctionnalités des cookies utilisés sur le Site	4
8.5. Gérer les cookies	4
8.6. Les destinataires de vos Données personnelles	4
8.7. La sécurité de vos Données personnelles.....	4
8.8. Vos droits.....	4
9. CONTACT.....	5
10. MODIFICATIONS DES TERMES ET CONDITIONS	5
11. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE.....	5
CONDITIONS GENERALES DE VENTE	6
1. DEFINITIONS	6
2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION.....	6
3. PRIX	6
4. MODALITES DE PAIEMENT	6
5. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	6
6. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT	7
7. FORCE MAJEURE	7
8. SECURITE DES ACCES	7
9. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.....	7
10. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR	8
11. ASSURANCES.....	8
12. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE D'ADNOV	8
13. RENONCIATION	8
14. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE.....	8
REGLEMENT INTERIEUR.....	10

Date de création :

11.09.2019/

Modification :

02.12.2021 – V. 9.0

Mentions légales et Conditions d'utilisation

1. Informations Editeur

La société ADNOV, société par action simplifiée, au capital de 2 421 820 €, dont le siège social est situé 95 avenue des Logissons, 13107 Venelles cedex, immatriculée sous le numéro SIREN 381000611,

TVA Intracommunautaire : FR 17 381 000 611

Téléphone : 0 800 710 620

Mail : serviceclient@adnov.fr

Directeur de publication : Marc-François JACQUIER

2. Hébergement

AXESS ONYX

Société par actions simplifiée dont le siège est situé 1 rue Wolfgang Amadeus Mozart Espace du parc, 26000 Valence, immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 384 916 318,

Téléphone : 04 78 77 50 52

Mail : william.lepercq@axess.fr

3. Informations relatives au Site

Le site, disponible sur <https://adnovportail.agate-erp.fr/> (ci-après le « Site ») est un portail accessible depuis Internet destiné principalement aux offices notariaux et instances notariales. Le Site permet aux notaires et aux collaborateurs des offices de s'inscrire à des formations et de payer les frais y afférents.

4. Propriété intellectuelle

Tout le contenu réalisé ou mis à disposition sur le Site, y compris, mais non exclusivement, les textes, les graphiques, les photographies, les illustrations, les données, les logos et les logiciels sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. L'utilisation du Site ne vous confère aucun droit sur ces éléments, qui restent la propriété exclusive de l'Editeur ou, pour certains contenus, relèvent de licences de tiers.

Vous acceptez, pour autant, de vous conformer aux lois françaises sur les données nominatives, sur la protection industrielle, les droits d'auteurs, la presse et la communication, ainsi qu'aux traités et accords internationaux relatifs à ce domaine et aux domaines connexes.

En conséquence, vous vous interdisez de :

- Reproduire intégralement ou partiellement pour vendre, distribuer, émettre, publier et communiquer sous quelque forme que ce soit, les éléments du Site protégés par le droit d'auteur sans autorisation écrite particulière et préalable du détenteur de ces droits ;
- Réutiliser toute information présente sur le Site dans un but commercial ou publicitaire ;
- Introduire des données sur le Site qui modifieraient ou seraient susceptibles de modifier le contenu ou l'apparence des données ou œuvres figurant sur ce Site.

Sauf disposition expresse concernant un fichier, un document ou un extrait précis, l'Editeur vous concède le droit de visualiser, mémoriser et reproduire des exemplaires de cette publication pour vos besoins personnels. En cas de reproduction autorisée d'une partie du Site ou de son contenu, les mentions du droit d'auteur (copyright) devront être visibles sur chaque exemplaire.

Toute utilisation, reproduction ou adaptation non autorisée d'une page ou d'un élément de contenu ou de forme original du Site est constitutive d'une contrefaçon engageant la responsabilité civile et pénale de son auteur.

5. Gestion du Site

Pour la bonne gestion du Site, l'Editeur pourra à tout moment :

- suspendre, interrompre ou limiter l'accès à tout ou partie du Site, réserver l'accès au Site ou à certaines parties du Site à une catégorie déterminée de personnes ;
- supprimer toute information pouvant en perturber le fonctionnement ou entrant en contravention avec les lois nationales ou internationales, ou avec les règles de la Nétiquette ;
- suspendre le Site afin de procéder à des mises à jour.

Date de création :

11.09.2019/

Modification :

02.12.2021 – V. 9.0

6. Liens hypertextes

6.1. Création de lien hypertexte vers le Site

La mise en place de liens hypertexte pointant vers le contenu du Site est interdite, sauf autorisation préalable et expresse de l'Editeur. L'Editeur est libre de refuser cette autorisation sans avoir à justifier de quelque manière que ce soit sa décision. Dans le cas où l'Editeur accorderait son autorisation, celle-ci n'est dans tous les cas que temporaire et pourra être retirée à tout moment, sans obligation de justification à la charge de l'Editeur.

Dans le cas où l'Editeur accorderait cette utilisation, il est nécessaire de :

- ne pas utiliser la technique du lien profond ("deep linking"), c'est-à-dire que les pages du Site ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre site, mais accessible par l'ouverture d'une fenêtre,
- mentionner la source qui pointera grâce à un lien hypertexte directement sur le contenu visé.

Par ailleurs, les informations utilisées ne doivent l'être que dans le cadre de l'exercice de la profession notariale. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue.

Dans tous les cas, tout lien devra être retiré sur simple demande de l'éditeur.

6.2. Lien hypertexte présent sur le Site

Le Site peut contenir des liens hypertexte vers des sites tiers. Toute information accessible via un lien vers d'autres sites n'est pas sous le contrôle de l'Editeur qui décline toute responsabilité en ce qui concerne l'accès, le contenu ou l'utilisation de ces sites et notamment les pratiques et les politiques de protection de la confidentialité des données des sites auxquels le Site pourrait être relié par des liens hypertextes, et vous invite à en prendre connaissance. Votre connexion à tout site extérieur est à vos risques exclusifs.

7. Garanties et responsabilités

L'Editeur ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, et n'assume aucune responsabilité relative à l'utilisation du Site. En aucun cas, l'Editeur ou un tiers impliqué dans la création de ce Site ne sont responsables, ni ne peuvent être redevables à un utilisateur ou une autre partie, des dommages directs ou indirects, spéciaux, particuliers ou accessoires découlant de l'utilisation de ce Site ou d'un autre site relié par un lien hypertexte, notamment des pertes de profit, de l'interruption des affaires, des pertes de programmes ou d'autres données du système de gestion de l'information de l'utilisateur ou autre, même si l'Editeur ou l'hébergeur est expressément informé que des dommages sont possibles.

Le matériel de connexion au Site qu'un utilisateur utilise est sous son entière responsabilité. Il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son matériel et ses propres données notamment d'attaques virales par Internet. Il est par ailleurs le seul responsable des sites et données qu'il consulte.

Si l'Editeur venait à faire l'objet d'une procédure amiable ou judiciaire à raison de l'utilisation du Site par un utilisateur, il pourra se retourner contre ce dernier pour obtenir l'indemnisation de tous les préjudices, sommes, condamnations et frais qui pourraient découler de cette procédure.

8. Protection des données à caractère personnel

ADNOV est Responsable du traitement des Données personnelles de communication externe, au sens du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016.

L'article 30 du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 impose au Responsable de traitement de tenir à jour un registre des traitements qu'il met en œuvre pour les besoins de son activité. Ce traitement de communication externe est référencé dans un registre tenu par le Délégué à la protection des Données de la profession notariale.

8.1. Les définitions

Données personnelles : toute information relative à une personne identifiée ou identifiable directement ou indirectement. Dans ce qui suit, le terme utilisé est « Données » ou « Données personnelles ».

Traitement de Données personnelles : toute opération portant sur des Données personnelles (collecte, enregistrement, extraction, modification, etc.).

Personnes concernées : toute personne physique dont les Données personnelles font l'objet du traitement. Dans ce qui suit, les personnes concernées peuvent être désignées par le terme « Vous » ou « Vos ».

Responsable de traitement : personne physique ou morale qui détermine la finalité et les moyens du traitement.

Délégué à la protection des Données : personne désignée par le responsable de traitement chargée d'informer et conseiller l'organisme ainsi que les employés, de contrôler le respect du règlement, d'être contacté par les personnes concernées pour des questions relatives à leurs droits, de coopérer avec la CNIL et d'être son point de contact.

Autorité de contrôle : autorité publique indépendante instituée par un État membre et chargée de surveiller l'application de la réglementation en matière de protection des Données personnelles (notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et la loi n°78-16 du 6 janvier 1978) ; les textes adoptés par l'Union Européenne et la législation française pouvant s'appliquer à la protection des Données personnelles traitées dans le cadre du présent traitement.

8.2. Les finalités du traitement

ADNOV traite Vos Données personnelles pour Vous fournir les fonctionnalités du Site attendues. Vous pourrez ainsi naviguer sur le Site pour connaître les activités et les outils proposés.

Ce Site donne accès à un espace restreint en ligne permettant de visualiser et s'inscrire aux formations proposées, retrouver l'historique des formations suivies ainsi que les attestations de présence relatives à ces formations, télécharger les supports de formation.

8.3. Les Données personnelles collectées et durées de conservation associées

Les Données personnelles que Vous nous communiquez en remplissant des formulaires, en souscrivant à des services en ligne ou en adressant des correspondances sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie par le traitement. Il s'agit, généralement, du temps nécessaire au traitement de Votre demande, puis, le cas échéant, les Données sont archivées 10 ans.

Lors de l'ouverture et de la navigation sur le Site internet, un outil de traçage génère et dépose un ou plusieurs cookie(s) sur votre terminal. Différents types de cookies sont utilisés :

8.4. Fonctionnalités des cookies utilisés sur le Site

8.4.1. Cookies non persistants

Ces cookies peuvent être indispensables pour Vous permettre de naviguer sur le Site et pour Vous fournir certaines fonctionnalités (personnalisation des pages consultées). Sans ces cookies, le Site ne pourrait fonctionner correctement et les services que Vous demandez, tels que l'accès à des pages restreintes, ne pourraient Vous être proposés.

Les cookies générés sont temporaires. Certains peuvent persister sur Votre terminal jusqu'à quelques heures après la fermeture du navigateur. L'objectif n'est pas de reconnaître l'appareil lors de consultations ultérieures.

8.4.2. Cookies persistants

Ces cookies peuvent collecter notamment l'identifiant du terminal, la localisation, les préférences (Pages consultées, etc.). Les Données collectées sont conservées au maximum 13 mois.

8.5. Gérer les cookies

Vous pouvez exprimer vos préférences en matière de cookies directement auprès du Site en Vous rendant sur le bandeau de recueil du consentement au dépôt des cookies.

Le refus du dépôt de cookies sociaux empêchera toute interaction avec les réseaux sociaux. De même, le refus du dépôt de cookies publicitaires tiers empêchera la visualisation des vidéos.

En revanche, les cookies fonctionnels (associés au nom de domaine ou personnalisation de la page consultée) ne peuvent pas être bloqués car ils sont nécessaires au fonctionnement du Site.

Dans les préférences de votre navigateur ou de votre appareil mobile, Vous pouvez à tout moment désactiver certains cookies. La méthode de désactivation des cookies peut varier en fonction de l'appareil et du navigateur, mais elle se trouve habituellement dans les rubriques *Préférences* ou *Paramètres de sécurité*. Elle sera décrite dans le menu d'aide de votre navigateur.

8.6. Les destinataires de vos Données personnelles

Pour la réalisation de la ou des finalités précitées, vos Données sont susceptibles d'être transférées :

- Gestionnaire de l'office
- Organismes Paritaires Collecteurs Agréés

8.7. La sécurité de vos Données personnelles

Le Responsable de traitement s'engage à garantir la confidentialité et la sécurité des informations transmises. Des instructions ont été adressées au(x) sous-traitant(s) pour assurer la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles afin de Vous garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

8.8. Vos droits

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, Vous pouvez accéder aux Données personnelles Vous concernant, demander la rectification ou l'effacement des Données Vous concernant, obtenir la limitation du traitement

Date de création :

11.09.2019/

Modification :

02.12.2021 – V. 9.0

de ces Données ou Vous y opposer pour motif légitime, à l'adresse suivante : cil.groupeadsn@adnov.fr, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits. Si Vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente.

9. Contact

Si vous pensez que l'Editeur n'a pas respecté les points qui précèdent, nous vous remercions de nous le faire savoir en adressant un courrier à l'adresse suivante : ADNOV, service client, 95 avenue des Logissons, 13107 Venelles Cedex. Nous nous chargerons alors d'identifier et de corriger le problème.

10. Modifications des termes et conditions

L'Editeur peut à tout moment modifier les présentes en actualisant ce Site. Toutes modifications vous engagent et nous vous recommandons de consulter régulièrement ces Mentions légales et Conditions d'utilisation pour prendre connaissance de la version en vigueur.

11. Loi applicable et attribution de compétence

LES PRESENTES SONT REGIES PAR LA LOI FRANÇAISE.

EN CAS DE DIFFEREND CONCERNANT L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DU PRESENT CONTRAT ET APRES RECHERCHE INFRACTUEUSE D'UNE SOLUTION AMIABLE, COMPETENCE EXPRESSE ET EXCLUSIVE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL D'AIX-EN-PROVENCE, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.

Conditions générales de vente

1. Définitions

Les termes commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-dessous, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

CGV : désigne les présentes conditions générales de vente.

Client : désigne toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'ADNOV.

Site : désigne le site <https://adnovportail.agate-erp.fr/> permettant de s'inscrire aux formations.

Stagiaire : désigne la personne physique qui participe à une formation.

2. Objet et champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des formations engagées par ADNOV pour le compte d'un Client.

Toute commande d'action de formation sur le Site implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux CGV qui prévalent sur tout autre document et notamment sur toutes conditions d'achat du Client, ainsi que sur tout catalogue, prospectus, publicités, ces derniers n'ayant qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

ADNOV peut à tout moment modifier les présentes CGV. Toutes modifications engagent le Client et il est recommandé à ce dernier de consulter régulièrement ces CGV (notamment avant chaque nouvelle commande d'une formation) pour prendre connaissance de la version en vigueur.

3. Prix

Les tarifs des formations peuvent être consultés sur le Site. Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes.

Les prix des formations sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande.

4. Modalités de paiement

Le règlement de la formation s'effectue à la commande :

- Par paiement en ligne (CB)
- Par virement.

En cas de paiement par virement, la commande ne sera prise en compte qu'à la réception par ADNOV du règlement intégral de la formation. De ce fait, la disponibilité des places ne peut pas être garantie.

Une facture acquittée sera émise après le déroulement de la formation, accompagnée de la feuille de présence, signée par le Stagiaire.

En cas de non-paiement à son échéance, toute somme due portera intérêts de plein droit et sans mise en demeure, à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de ladite échéance. Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, le Client sera également redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire ADNOV peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

5. Conditions de participation

Les stagiaires sont tenus de respecter le règlement intérieur d'ADNOV lorsque la formation se déroule dans ses locaux. Si la formation se déroule en dehors des locaux d'ADNOV, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

ADNOV se réserve le droit sans indemnité de quelque nature que ce soit d'exclure à tout moment tout Stagiaire dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

Dans le cas où la formation serait réalisée par visioconférence, le Client déclare qu'il dispose d'équipements informatiques nécessaires et en bon état de fonctionnement (un ordinateur, avec une caméra et un microphone) et d'un accès internet avec un débit suffisant. ADNOV décline toute responsabilité et toute possibilité de demande de remboursement éventuel du Client en cas d'une défaillance technique due aux équipements du Client ou de sa connexion internet.

Le Client s'engage à ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors de la formation, sans l'accord écrit et préalable d'ADNOV.

Date de création :

11.09.2019/

Modification :

02.12.2021 – V. 9.0

6. Conditions d'annulation et de report

ADNOV se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la formation ou de la session de sensibilisation jusqu' à cinq (5) jours ouvrés avant la date de déroulement.

ADNOV en informe le Stagiaire et/ou le Client. Aucune indemnité ne sera versée à raison d'une annulation du fait d'ADNOV. Les conditions de remboursement sont définies comme ceci :

- si l'annulation intervient 15 jours ouvrables avant le début de la formation ou de la session de sensibilisation, un remboursement total sera effectué
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant la date de la formation ou de la session de sensibilisation, des frais d'annulation égaux à 30% du prix de la formation ou de la session de sensibilisation seront facturés
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation ou de la session de sensibilisation, l'intégralité du prix de la session de la formation ou de la session de sensibilisation sera facturée.

En cas d'interruption de la formation ou de la session de sensibilisation par un Stagiaire ou d'absence non signalée, la totalité de la formation sera facturée par ADNOV au Client.

7. Force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, ADNOV est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis du Client ou des Stagiaires.

ADNOV ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations.

Outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de la Cour de cassation et/ou au sens de l'article 1218 du Code civil, sont considérés comme des cas de force majeure : les actes ou omissions du gouvernement ou d'autorités supérieures compétentes ; les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies, la foudre, le feu, les grèves, les insurrections, les guerres, les opérations militaires, l'état d'urgence national ou local, les attentats, le fait d'un tiers, d'un client ou des éditeurs de programmes et des ayants droit ; le blocage des réseaux de télécommunications, la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique.

ADNOV ne pourra être tenue responsable envers le Client d'une éventuelle annulation ou interruption de l'action de formation imputable à la force majeure ou au fait du Client.

Dans de telles circonstances, ADNOV fera son possible pour prévenir le Client par écrit, notamment par télécopie ou courrier électronique. La commande sera alors suspendue de plein droit sans indemnité, pendant toute la durée de l'évènement.

Si l'évènement venait à durer plus de 30 jours calendaires la commande pourra être résiliée, par lettre recommandée avec avis de réception par la Partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception.

8. Sécurité des accès

Pour vous inscrire à une formation, il est nécessaire de vous authentifier grâce à votre compte Notaccess ou de demander au Responsable Formation du Conseil Supérieur du Notariat de vous inscrire dans le Portail Formation, dans ce cas, il vous est demandé de fournir vos données d'identification, et une adresse de messagerie. Un identifiant personnel et un mot de passe sera généré. Il vous appartient, lors de la première connexion au portail, de modifier votre mot de passe.

Les identifiants de connexion sont strictement personnels et confidentiels. Ils constituent un moyen d'authentification et la preuve de l'identité de l'utilisateur. Vous ne devez en aucun cas confier vos identifiants à un tiers.

9. Protection des données à caractère personnel

ADNOV dispose d'un traitement informatique destiné à la gestion des formations référencé dans le registre des activités de traitement effectué. Certaines données personnelles sont susceptibles d'être utilisées pour l'organisation des formations ou aux fins d'évaluation de ces dernières et transmises aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés pour les prises en charges du coût des formations.

Les données personnelles utilisées :

Date de création :

11.09.2019/

Modification :

02.12.2021 – V. 9.0

- Nom
- Prénom
- CRPCEN de l'office
- Statut (exemple : notaire associé, comptable...)
- Adresse mail

Les données sont conservées 10 ans à des fins d'archivage comptable.

Dans le cadre du paiement en ligne, les données bancaires seront directement transmises au Crédit Mutuel par le biais de leur solution MONETICO. ADNOV ne conserve pas ces données.

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, de rectification, d'opposition ou d'effacement concernant vos données. Si vous voulez exercer ce droit il vous suffit d'écrire au Délégué à la protection des données désigné par ADNOV à : cil.groupeadsn@adnov.fr.

Le Client s'engage à informer les Stagiaires des modalités de traitement de leurs données et des données et des droits dont ils disposent.

10. Propriété intellectuelle et droits d'auteur

Les éventuels supports écrits remis ou imprimables dans le cadre de la formation peuvent être utilisés par les Stagiaires mais restent la propriété exclusive d'ADNOV.

Le Client et les Stagiaires s'interdisent toute reproduction ou communication, totale ou partielle, de ces supports à des tiers. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

ADNOV bénéficie de la protection donnée par la loi au titre de la propriété intellectuelle. Le Client et les Stagiaires s'engagent à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à ADNOV, en cédant ou en communiquant les documents reçus lors de la formation.

ADNOV se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

11. Assurances

Le Client fait son affaire de l'organisation opérationnelle et administrative de la formation et à ce titre se chargera notamment de prendre les polices d'assurance adéquates et adaptées pour couvrir tout risque lié à la formation envisagée. ADNOV reconnaît être assuré en responsabilité civile concernant les formations qui pourraient être réalisées dans ses locaux.

12. Obligations et responsabilité d'ADNOV

ADNOV s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnable. S'agissant d'une prestation intellectuelle, ADNOV est tenue à une obligation de moyens.

ADNOV sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution des prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non. En toutes hypothèses, la responsabilité globale d'ADNOV, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

13. Renonciation

Le fait pour ADNOV de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des Conditions ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

14. Loi applicable et attribution de compétence

LES PRESENTES SONT REGIES PAR LA LOI FRANÇAISE.

EN CAS DE DIFFEREND CONCERNANT L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DU PRESENT CONTRAT ET APRES RECHERCHE INFRACTUEUSE D'UNE SOLUTION AMIABLE, COMPETENCE EXPRESSE ET EXCLUSIVE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL D'AIX-EN-PROVENCE, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.

Date de création :

11.09.2019/

Modification :

02.12.2021 – V. 9.0

REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES

1. OBJET

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du Travail. Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par ADNOV, et ce, pendant toute la durée de la formation suivie. De plus, si la formation se déroule hors des locaux d'ADNOV, le règlement intérieur du lieu s'applique également aux stagiaires et s'ajoute au présent règlement.

2. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.1. - La prévention des risques d'accidents et de maladie est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'organisme, notamment les consignes d'incendie, doivent être strictement respectées.

2.2 - Conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

3. DISCIPLINE GÉNÉRALE

3.1 - Les stagiaires doivent se conformer aux horaires de formation communiqués par ADNOV. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.

3.2 - Il est formellement interdit aux stagiaires d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux, de quitter le stage sans motif, de troubler le bon déroulement de la formation par son comportement.

3.3 - Conformément à la réglementation applicable à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation.

3.4 - Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse du responsable ADNOV, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

3.5 - Les stagiaires sont tenus de signer, pour chaque demi-journée, une feuille d'émargement.

3.6 - Les stagiaires doivent avoir une tenue vestimentaire décente et un comportement correct en toute circonstance, y compris avec les autres stagiaires, formateurs, intervenants...

3.7 - Chaque stagiaire a l'obligation d'avertir le responsable ADNOV ou son représentant dès qu'il a connaissance d'un incident ou d'un accident survenu dans les locaux de formation.

3.8 - L'accès aux lieux de restauration n'est autorisé que pendant les heures fixées pour les repas. Il est interdit, sauf autorisation spéciale, donnée par le responsable ADNOV ou son représentant, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les stages.

3.9 - ADNOV décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

4. MATERIELS ET DOCUMENTATION

4.1 - Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite. Il est interdit aux stagiaires d'en modifier les paramètres.

Date de création :

11.09.2019/

Modification :

02.12.2021 – V. 9.0

4.2 - La documentation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

4.3 - A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à ADNOV, sauf les documents pédagogiques, et identifiés comme tel, distribués en cours de formation.

5. SANCTIONS

Tout agissement, considéré comme fautif par ADNOV, pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre d'importance : avertissement écrit, blâme, exclusion temporaire ou définitive de la formation.

6. GARANTIES DISCIPLINAIRES (ART. R 6352-3 ET SUIVANTS DU CODE DU TRAVAIL)

6.1 - Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps des griefs retenus contre lui (article R6352-4 du Code du Travail).

6.2 - Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge, le stagiaire en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, ainsi que la possibilité de se faire assister par la personne de son choix.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage. Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire (article R6352-5 du Code du Travail).

6.3 - La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée ou remise contre récépissé (article R6352-6 du Code du Travail).

6.4 - Lorsqu'un agissement considéré comme fautif a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat (exemple : non-respect délibéré des consignes d'hygiène et de sécurité), aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et mis en mesure d'être entendu (article R6352-7 du Code du Travail).

6.5 - Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant en charge les frais de formation, de la sanction prise (article R6352-8).

7. REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

7.1 - Pour chacun des stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin nominal à deux tours.

Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

7.2 - Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent de participer au stage. Lorsque le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et des conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions de santé et de sécurité au travail et à l'application du présent règlement.

8. PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est disponible sur le portail d'inscription aux formations d'ADNOV <https://adnovportail.agate-erp.fr> et est mis à la disposition de chaque stagiaire sur simple demande.